

Procès-verbal du conseil municipal du 09 décembre 2024 à 18h15

Présents : GIACOMETTI Corinne, MASQUELIN Benoît, REINBOLT Ghislaine, GORRY Christine, MASQUELIN Florence.

Pouvoir : PERE Yvan à GIACOMETTI Corinne

Absentes excusées : GIMENEZ Clémence, de CAPELE Juliette.

Secrétaire : Reinbolt Ghislaine.

Madame le maire demande à l'assemblée d'ajouter d'un point liminaire - **Approuvé à l'unanimité.**

1. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 septembre 2024.** Mme le Maire demande si le PV du dernier CM appelle à commentaires ? Aucun. Il est **Approuvé à l'unanimité.**

Mme le Maire informe le conseil que les points 2 et 3 devront être reportés car 2 délibérations générales ventilant les AC et précisant la CLECT doivent être prises en amont comme chaque année par la CCRLCM et que cela n'a pas encore été fait. Elle propose un conseil extraordinaire pour passer ces 2 points le 19 décembre 2024. - **Approuvé à l'unanimité.**

2. **Augmentation des loyers communaux.** Mme le Maire explique que les loyers communaux n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Elle propose de décider de les augmenter en fonction de l'indice INSEE du 4ème trimestre 2024 à l'occasion de chaque date anniversaire des baux. - **Approuvé à l'unanimité.**
3. **Point liminaire : DM N°1 M57.** Mme le Maire informe le conseil que suite à une mauvaise évaluation du compte 64111, il convient d'effectuer des virements entre sections. - **Approuvé à l'unanimité.**

Points d'information :

- Arrêtés pris par le Maire : lecture est faite des arrêtés pris par Mme le Maire
- Info travaux :
 - le kiosque** de la zone de loisirs avance bien et nous allons percevoir un acompte sur la subvention du département dans les prochains jours. Nous attendons la notification de l'aide de la CCRLCM sur le reste à charge.
 - Le WC public :** Les travaux sont terminés et nous devons maintenant faire la déclaration d'accessibilité auprès de la DDTM.
- **Noël des enfants :** il est rappelé que cela aura lieu le mercredi 18/12 à 16h. C'est Jean-François Combes qui fera le père Noël. Mmes Reinbolt et Masquelin se chargent de confectionner des brochettes de bonbons et de faire les gaufres et les crêpes.
- **Noël des aînés :** Mme le Maire accompagnée de Mme Gorry iront distribuer une bouteille de vin + les « Lézibons » d'une valeur de 40€ pour une personne seule et de 60€ pour les couples, mercredi 18 en début d'après-midi. Ainsi, les personnes concernées pourront en profiter pour leurs achats de repas de fêtes.

Infos diverses :

Le SIAEP a demandé au département le passage d'une caméra (gratuit) afin d'estimer l'état de la conduite d'adduction d'eau potable qui passe sous le fleuve Aude. Cela est prévu le mardi 17 à 9h00.

Mme Masquelin rappelle qu'elle devait participer à une formation initiale dispensée par la bibliothèque départementale. Elle est revenue enchantée et a plein d'idées pour animer la bibliothèque municipale. Elle demande si elle peut être désignée comme référente. Approuvé à l'unanimité.